



Pour citer cet article :

Ceccaldi (Pierre), « La délinquance des jeunes et la grande information », texte en partie dactylographié et en partie manuscrit d'une conférence donnée au Lion's Club de Vichy, 12 juin 1963, 41 p. (pag. multiple).



Mon cher Pt, chérie,

Je veux d'abord remercier les Lions de Vichy de m'avoir demandé de traiter un problème de rapportant et de l'éloquence française, dont je m'occupe en effet depuis bientôt 25 ans ! J'en ai parlé de près devant les Lions en différentes villes et il m'est très agréable de le faire aujourd'hui à Vichy ou j'ai déjeuné ce jour ~~avec~~ un peu de vingtaine d'années, de vingt ans.

Je suis heureux et ému de me ~~être~~ retrouver près de mon ami Georges Hany, votre Président en exercice, qui était alors comme moi ... plus jeune et qui, comme moi faisait partie de l'équipe d'Auvergne de Tennis de Table. Qui m'aurait dit que le brillant ^(mon mon) honnête serait aujourd'hui le brillant président des Lions de Vichy !

Je suis heureux et ravi, et ravi de la voir, de retrouver votre ville, plus belle que jamais, en pleine expansion, ~~sur~~ le long de ~~ce~~ ce magnifique plan d'eau que vous avez créé, dont le décor n'est que rempli d'admiration et de joie, non seulement parce que j'aime beaucoup

(6)

Vichy, que j'y ai des amis très chers,
mais encore parce que votre ^{chaud} politique, que
Symboliste est admirable bassin, peut
servir d'exemple à ceux qui ont charge
de la jeunesse.

Lions Club de Vichy

- 12 Juin 1963 -

La délinquance des jeunes
et la grande information

Si j'avais été appelé il y a ~~vingt~~ vingt ans à parler devant vous de la délinquance juvénile, je n'aurais jamais eu l'idée de choisir pour thème ses rapports avec la grande information.

Nous nous préoccupions alors du délinquant plus que de la délinquance - phénomène. Il s'agissait de donner au jeune délinquant un statut protecteur en séparant le droit de la minorité du droit pénal de l'adulte; il s'agissait d'organiser avec le médecin et les autres représentants des sciences humaines l'étude de sa personnalité afin de permettre au juge de prendre une décision répondant à ses besoins; il s'agissait de réformer l'éducation surveillée: d'adapter les établissements, de recruter et de former les éducateurs, d'élaborer les méthodes d'une pédagogie spéciale. Cette affaire est aujourd'hui bien engagée. L'ordonnance du 2 Février 1945 relative à l'enfance délinquante et celle du 23 Décembre 1958 concernant l'enfance en danger ont doté notre pays d'une législation d'avant-garde; la juri-

(Je rends grâce
aux diens de nous
y aider.)

~~Joueurs de Table, dans l'équipe d'Europe,~~
~~avec notre actuel président~~ → les grands moyens
d'information - la radio, puis la télévision et la
disque, ~~suivent~~ ^{après} la presse et le cinéma - ont fait
irruption dans notre vie; bousculant nos habitudes,
et ~~nos concepts~~, ils vont venir modifier notre
perception ~~de l'univers du monde~~ ^{de l'univers}; ils conditionnent désormais
notre jugement, ils contribuent fortement à former
notre représentation des événements: de la délinquance
comme du reste -

Les jeunes sont beaucoup mieux adaptés que
nous, les anciens, à la grande information car dès
le premier âge ils baignent dans le monde du son
et de l'image - Malgré les moyens audio-visuels
n'en agissent pas moins sur eux, dans des
conditions qui méritent d'être examinées avec
vigilance, parce que cette influence s'exerce con:
crètement avec celle de la famille et de l'école,
parce qu'elle s'exerce d'une façon indifférenciée, sans
être tamisée par des contrôles intermédiaires.

* Les grands moyens d'information agissent sur
le contenu et les formes de la culture. [Bien orientés],
ils peuvent exercer une influence au plus au point
positive: donner à l'enfant une vue du monde
naissance ~~du monde~~, lui permettre de dépasser

Les horizons limités du groupe social auquel il appartient, lui ouvre des voies d'accès à l'ennui ; ils peuvent constituer pour le jeune une saine occupation de loisir et le préserver de l'ennui et du désœuvrement, réduisant ainsi les occasions de délinquance.

↓

Les états orientés ou insuffisamment contrôlés les grands moyens d'information peuvent exercer sur les enfants et les adolescents une influence néfaste, dont les dangers - pour être mal mesurés - n'en sont pas moins apparents. Le primat de la sensation sur l'idéation a des conséquences inévitables psychiques du jeune être, (l'accumulation de informations sur le plan ~~pathologique~~ ; le danger de ~~l'abus de~~ l'abus de ~~la télévision~~ mal protégés, des médias ;

↳ l'abus de la télévision, du cinéma, voire des magazines peut déterminer des troubles du comportement, cela n'est pas absolument prouvé, mais c'est probable ; les mauvais films et les mauvaises émissions (les critères sont bien entendu difficiles à énoncer...) peuvent exercer une influence diffuse et même didactique sur le jeune ; certaines visions peuvent avoir des effets traumatisants sur les enfants ; d'une manière générale, les moyens audio-visuels présentent des risques pour des jeunes dont la

Personnalité est fragile, perturbée, détériorée :
C'est le cas d'un assez grand nombre de mineurs
délinquants ou inadaptés.

→ Il est naturel que ceux qui étudient
le phénomène de la délinquance juvénile ~~il est~~ ^{et qui}
~~ont à le traiter~~ ^{se préoccupent des conséquences}
~~ont à le traiter~~ de la Grande information. Elles je suis sûr
que chacun de vous s'en préoccupe aussi. Voilà
la pourquoi je l'ai choisi comme thème de
cette conférence-débat. Je ne m'en dissimule
pas l'énorme difficulté et je préfère, pour ne
pas trop vous décevoir, vous avertir que je
vous apporterai très peu de certitudes ; seule-
ment quelques éléments de réflexion et, surtout,
une méthode d'analyse.

→ Si nous nous plaçons du point de vue
qui est le mieux - le directeur de l'Éducation
Supérieure est chargé de combattre la délinquance
et non d'organiser l'information - nous pour-
rions nous poser deux questions :

- (1) La première est
Celle de la représentation de la
délinquance juvénile à travers la Grande

information : Comment la grande information repré-
sente-t-elle la délinquance des jeunes ? Comment la
masse interprète-t-elle cette représentation ?

II La question est celle du traitement du
phénomène de la délinquance dans le cadre de
l'information de masse : Est-il possible de lutter
contre la délinquance des jeunes, de la faire baisser, dans une
certaine mesure à la source en agissant sur les
grands moyens d'information et par les grands moyens
d'information ?

Je vais examiner, successivement, les deux problèmes.

1. la partie
La représentation
de la delinq. juvénile par la Grande information

A) La delinq. juvénile occupe les spécialistes et
préoccupe l'opinion. Mais la connaissance que les spécialistes
en ont et en ont, par l'étude des phénomènes et des cas, est
différente de la représentation que s'en fait le grand
public à travers les informations qu'il reçoit.

A l'ère de la diffusion de masse cette
représentation collective a une grande importance

Parce qu'il apparaît de plus en plus que l'on ne peut agir sur
la délinquance phénomène social qu'avec le concours de la population.
C'est pourquoi depuis 99 années je me suis attaché
à connaître cette représentation, j'ai étudié non seulement des livres
mais aussi dans le cinéma et les magazines. Cela m'a rendu
particuliers les personnages et les mythes. Je n'ignore rien de

B.B. - Je suis la
musée de George Halliday,
Je lisais hier "La Confession"
de Sigmund Freud -
Je reviens à mon
sujet

(4)

→ L'opinion a toujours porté chez nous sur
Vif intérêt à l'enfant mais aussi au fait
Criminel, la place que la plupart des journaux
~~consacrent~~
~~consacrent~~ ^{consacrent} à l'enfant comme au crime, le nombre
de filus qui ont exploité ces deux veines, l'intérêt
que ~~portent~~ ^{leur consacrent} aujourd'hui la radio et la télévision,
~~à la délinquance~~, en font la preuve.

- Certains grands quotidiens se sont presque
spécialisés dans la relation des faits de ce genre :
vous les connaissez ; il n'est de jour qu'ils
n'évalent sans leurs colonnes, et souvent à la
Une, le Crime, la Violence, le Scandale,
l'immoralité ; Voici un exemple presque parfait
d'information ^{associée} ~~associée~~ sur l'Enfant et le Crime :

la page de l'édition du 17 Janvier 1963 d'un
Grand quotidien harian à fort tirage est entière-
ment occupée par l'Enfant, le Crime ou
une évocation de l'un de ces deux éléments (

Doc 1) Je pourrais vous fournir maintes illus-
trations de cette exploitation commerciale de

l'engouement du public et de ses sentiments ;

mais je n'ai pas à vous convaincre, car vous
connaissez certainement les quotidiens et les
magazines auxquels je fais allusion [Je
dois dire ici une fois pour toute que, si je

me vers la loi

8

Garantis la véracité de mes sources, je m'abstiens
de fournir des références. Je ne critique pas, je
constate; je réunis des faits pour savoir comment
la presse et les autres moyens de grande diffusion repré-
sentent la délinquance des jeunes. Et il me faut
immédiatement observer que la grande information
tient compte nécessairement, du moins dans un pays
de liberté, des goûts et des sentiments du grand
public.

→ - La presse, le cinéma, les autres moyens mo-
dernes de diffusion expriment, comme l'ont
exprimé avant eux le roman et le théâtre, le
poème et la chanson, les deux sentiments qui,
lorsqu'ils s'agit de l'enfant font vibrer l'âme
populaire: la pitié(1) et l'indignation(2).

1) La pitié a donné naissance à un premier
concept (nous disons aujourd'hui un stéréotype),
celui de l'enfant victime: victime du destin
(enfant de malheur), victime de la Société.

+ Ce sentiment de pitié est né du malheur
de l'enfant abandonné ou maltraité, à la
fin de l'autre siècle; il a inspiré la loi de
1869 sur la déchéance de la puissance paternelle,

puis celle de 1898 édictée au profit des enfants (9)
victimes de mauvais traitements.

+ le Concept s'est développé au fur et à mesure que le législateur, poussé par l'opinion, intervenait en faveur d'autres catégories de mineurs, en particulier des délinquants : il est à l'origine de la loi de 1912 sur les tribunaux pour enfants (que devait remplacer l'ordonnance en vigueur de 1945); il a alimenté la campagne de presse menée entre les deux guerres contre les bagues d'enfants, il a soutenu l'effort de la réforme de 1945.

+ La réforme de l'éducation surveillée et des services de l'enfance inadaptée ont, en ce qui concerne les jeunes délinquants, fait perdre de l'actualité à ce Concept, encore qu'il réapparaisse de temps en temps sous des aspects aussi divers que tragiques : la dernière affaire relatée par les journaux est celle de cet enfant que le juge des mineurs de Metz a dû placer en maison d'arrêt et qui s'est pendu dans sa cellule (Doc 2)

*

+ Sur un plan plus large la reine de la pitié comme ^(par la presse) a été utilisée régulièrement. La chronique des enfants martyrs est toujours abondante, les problèmes de l'abandon d'enfants et de l'adoption préoccupent et ~~trouvent~~ le drame de la thalidomide est venu appeler l'attention du grand public sur l'inhumaine situation

+ (Les jours-ci la mort
d'un bébé mordu par
un rat...)

des enfants anormaux, trop longtemps oubliés dans la masse anonyme des inadaptés sociaux.

2/ C'est sur la jeunesse ^(sur l'adolescence) que sont braqués maintenant les projecteurs de l'actualité.

- Le Cinéma, dans une série de films bien connus dont certains sont devenus des classiques (La Fureur de vivre, Les tricheurs, West Side Story...), a universalisé une certaine jeunesse opposée au monde des adultes et réprouvée par lui. Il a décrit sa violence, sa reulerie, son immoralisme. Il a, contre le courant précédent qui tendait à absoudre l'enfant délinquant, plus malheureux que coupable, créé un stéréotype de jeune voyou "graine de violence" qui met en péril la stabilité sociale et soulève l'indignation des honnêtes gens.



- Le "Blouson Noir", apparu en France en 1959, a été une incarnation de ce jeune bandit, mais une incarnation si réussie qu'il s'est élevé en peu de temps du stéréotype au mythe.

J'ai étudié la genèse du mythe blouson. Cela m'a permis non seulement d'analyser la représentation collective de la délinquance juvénile, mais encore de mieux appréhender la réalité qui recouvre le mythe. Réalité diverse et incertaine que l'on confond aussi bien avec la délinquance qu'avec le mal de la jeunesse.

B Le mythe Blouson est né, en France, pendant l'été 1959, mais il s'est édifié à partir d'une certaine

réalité historique.

(I) Pour ne considérer que la période d'après guerre (Car on trouve déjà au moyen Age des comportements délinquants, ou excentriques, qui préfigurent ceux de nos modernes "Blousons"), je rappelle

que des groupes de jeunes se manifestent par leur turbulence et leur agressivité se sont constitués ^{ces dernières années,} partout dans le monde. Le phénomène est plus grave dans certains pays que dans d'autres, et universel.

- De tels faits ont été observés aux Etats Unis dès 1950 et les troubles causés par des groupes de jeunes n'ont fait que se multiplier et s'aggraver; Cet admirable West Side Story, qui continue à tenir l'affiche aux Champs Elysées, illustre d'une façon poétique le drame ^[toujours actuel] des gangs de jeunes aux U.S.A.

- En Angleterre les Teddy-Boys sont apparus en 1956 et ce que l'on a appelé le teddy.boysisme s'est répandu en Europe: En Allemagne Fédérale (Haber-Knacker-Krawalle), en Suède (désordres de la nuit de la St-Sylvestre 1956), en Norvège, en Pologne, en Russie Soviétique. Puis en Italie, en Hollande, en Espagne, en Argentine, en Australie, au Japon, au Ghana -----

→ dans tous les pays du monde, On observe
 partout, sous des vocables divers, les mêmes com-
portements caractérisés par une turbulence collective;
 Ces groupes de jeunes sont moins tournés vers la dé-
 linquance à proprement parler que vers des conduites
 collectives réactionnelles, des attitudes de défi et
 de violence, qui marquent avant tout le souci qu'ont
 ces adolescents de se faire voir, de prouver et de se
 prouver qu'ils existent.

En France, c'est en Juillet 1959 que la Presse
 s'est intéressé d'une manière particulière à la
turbulence des groupes de jeunes.

Bien sûr il existait depuis plusieurs années des
 bandes, plus ou moins délinquantes, et quelques ma-
 nifestations collectives avaient été notées à l'occa-
 sion de concerts de Jazz. La Presse avait relaté
 ces faits, comme elle avait rendu compte de
 événements qui s'étaient passés à l'étranger.
 Enfin, les journaux avaient porté attention sur
Crimes ^{de sang} commis par des jeunes, qu'elle avait appe-
 les - souvenirs de la guerre - les J3 : en 1948, les
 J3 de Lagny, en 1954 le double crime de St Cloud,
 en 1957, les J3 d'Angers ---

Jusqu'en 1959, la Presse parlait de délinquance.
 Au milieu de l'été 1959, nous avions les "Blousons
 Noirs". Que s'est-il passé ? J'ai voulu le savoir
en étudiant systématiquement la représentation
donnée par la presse de faits qui se sont déroulés
durant cet été 1959.

~~-8-~~

~~congés au début de l'été 1959, nous parlions de délinquance ; lorsque je suis
revenu au milieu du mois d'août, nous avions les "Blousons Noirs".~~

~~Que s'était-il passé ? Cela mérite d'être raconté.~~

~~***~~

(II)

Au cours du mois de juillet, la Presse relate quelques faits divers mais surtout deux affaires qu'elle monte en épingle : une rencontre manquée entre deux groupes de jeunes au Square Saint-Lambert à Paris ; une rixe, à Bandol dans le Var, entre des garçons de la localité et des jeunes de Toulon. La Presse raconte ces faits, les 24 et 25 juillet, d'une certaine manière, je dirai dans le style "Blouson" bien que le terme ne soit pas encore employé : les articles utilisent le mot "tricheur" emprunté au film de Marcel Carné.

Ces articles sont lus avec engouement ; durant ce chaud été 1959, les événements politiques ont été particulièrement calmes et ceci explique peut-être, pour une bonne part, le succès des Blousons : la Presse trouvait quelque chose à écrire et le grand public à lire.

Au mois d'août, la campagne se développe : une série d'articles, dans la plupart des journaux, relatent tous les faits du genre, en usant du même vocabulaire pour décrire les méfaits du "Blouson Noir" - le mot, dès qu'il apparaît, fait fortune ; le personnage entre dans l'esprit du public.

..../

-X-

A partir du 10 septembre la campagne commence à se ralentir et l'information sur les Blousons sera moins dense et moins régulière, sans jamais cesser cependant. Il n'est de jour que la femme quotidienne ne relate de nouveaux exploits des Blousons Noirs

(III) - J'ai étudié spécialement les deux affaires du Square Saint-Lambert et de Bandol, en comparant les faits, tels qu'ils ont été présentés par deux grands quotidiens parisiens, l'un du matin, l'autre du soir, et tels qu'ils sont rétablis dans leur exactitude par des documents authentiques.

[J'ai effectué ce travail, non pour confondre les deux journaux - que je ne désignais ^{n'ai} d'ailleurs pas ^{désigné} - mais pour savoir comment a pris naissance la version française des Blousons de Cuir et pour mesurer, par un examen du contenu des articles, la non concordance entre les faits et leur relation, premier élément de la construction du mythe. →

Affaire Saint-Lambert.

Les faits.

Le 23 juillet 1959 dans la soirée, les services de Police du 15^e Arrondissement étaient informés qu'une certaine effervescence causée par des jeunes régnait dans le quartier.

..../

Des altercations entre les jeunes et les consommateurs de deux cafés avaient lieu, au cours desquelles un consommateur menacé arrachait un morceau de manche de pioche à l'un des jeunes gens.

Les gardiens de la Paix, arrivés sur les lieux, interceptaient deux véhicules automobiles transportant 17 garçons avec quelques armes : 1 poing américain, 2 ceinturons de cuir, 1 fouet, 2 chaînes de moto, etc...

28 jeunes gens, parmi lesquels un Sénégalais, étaient finalement interpellés, dont on apprenait qu'ils appartenaient à la bande Saint-Lambert : sur une soit-disant provocation de la bande Pernety, cette bande avait rassemblé tout un arsenal de fortune pour mieux livrer combat.

Relations journalistiques.

- Soir - 24 juillet.

Titre : "28 jeunes gens qui s'attaquaient aux hommes de couleur appréhendés".

- Matin - même jour.

Titre : "Deux bandes de tricheurs mettent en émoi le quartier Saint-Lambert".

Dans le texte :

"Le square Saint-Lambert, dans le 15°, ressemble à n'en pas douter à tous les squares de Paris.... Les rayons de soleil caressent doucement la joue des nouveaux-nés dans leurs landaus sur lesquels se penchent les mères ou les grand'mères.

Ce square pourtant n'est pas seulement le carrefour de la tendresse. Il est aussi celui de la violence...

(Titre de paragraphe) :

La grande bagarre de l'année.

(Développement) :

Ce soir-là, il y eut une grande réunion au square Saint-Lambert. Il est 22 h 30 et ils sont bien une centaine de "tricheurs". On a rassemblé le ban et l'arrière-ban de la troupe parce que tout à l'heure la grande bagarre de l'année va éclater...

..../

En réalité, la rencontre n'a pas eu lieu, la troupe Saint-Lambert a attendu en vain... Puisqu'il n'y avait pas de bataille possible, on allait terroriser le quartier....

La bande hurlant, vociférant, vint investir le "Café de la Chope"...

L'armée de voyous prétendit... se faire servir à boire. Un Noir d'une trentaine d'années se trouvait à leur tête. Il hurlait "On va tout casser".

Commentaires.

Nous voyons que dans un journal comme dans l'autre, la relation n'est pas toujours exacte.

- Soir :

"28 jeunes gens qui s'attaquaient aux hommes de couleur..."

En fait, les jeunes gens ne s'attaquaient pas aux hommes de couleur, mais l'un des jeunes était un homme de couleur.

De sorte que l'article prête à faux une orientation raciste à l'aggression.

- Matin :

a) "Deux bandes de tricheurs mettent en émoi le quartier Saint-Lambert".

En réalité, il n'y eut qu'une seule bande.

Le texte précise bien que "la rencontre n'a pas eu lieu" et que "la troupe Saint-Lambert a attendu en vain" mais le titre est dans un article l'élément le plus prégnant, et le reporter n'hésite pas à sacrifier dans ce titre l'objectivité à l'effet.

..../

b) "On a rassemblé le ban et l'arrière-ban de la troupe".

L'article donne l'idée d'un déploiement organisé de forces opérationnelles ; or la plupart des jeunes appréhendés ont pu déclarer qu'ils ne se connaissaient pas et n'avaient pas de chef.

c) "Un Noir d'une trentaine d'années se trouvait à leur tête. Il hurlait : "On va tout casser".

En réalité, ce Noir fut appréhendé dans l'un des deux véhicules en stationnement.

Outre le manque d'exactitude de certains des faits rapportés, on note dans le Journal du Matin :

- les mots et expressions percutants : "terroriser", "la bande hurlant, vociférant, vint investir...", "l'armée de voyous" ;

- et les effets littéraires : "Les rayons de soleil caressent doucement la joue des nouveaux-nés"... Mais "Ce square... n'est pas seulement le carrefour de la tendresse. Il est aussi celui de la violence" qui créent toute une atmosphère propre à frapper l'imagination des foules.

Affaire de BANDOL.

Les faits.

Au cours de la nuit du 23 au 24 juillet 1959, une rixe éclatait entre jeunes de Toulon et jeunes de Bandol à la terrasse du "Bar de la Marine" à Bandol (Var). D'autres incidents avaient lieu en d'autres points de la ville

Des dégâts furent commis au "Bar de la Marine" et au Bar dit "Le Crabe poilu" : guéridons et chaises brisées, bouteilles cassées. Une automobile appartenant à un ressortissant anglo-allemand (Simca grand large) subit des déprédations se chiffrant à 274,18 NF.

Il y eut 10 blessés, dont 9 étaient membres des bandes. La plupart des blessures étaient superficielles. Seul, le blessé qui n'appartenait pas aux bandes, un patron pêcheur de Bandol, eut quelques blessures plus sérieuses.

..../

Relations journalistiques.

- Soir - 25 juillet.

Titre : "Bagarres à coups de chaînes entre les tricheurs de Toulon et de Bandol. 3 blessés graves...".

Dans le texte :

"Armés de gourdins et de chaînes de vélos, ils ont en quelques minutes grièvement blessé trois personnes et plus légèrement une quinzaine d'autres".

- Matin - Edition du 25 juillet.

Titre : "Une bande de tricheurs toulonnais attaque des estivants. Dix huit blessés dont trois graves".

Dans le texte :

"Dans un véritable accès de rage, ils ont entièrement démoli la voiture d'un estivant allemand".

Commentaires.

La bagarre entre les deux bandes de Toulon et de Bandol devient dans le Journal du matin une attaque de tricheurs toulonnais contre des estivants.

Les conséquences de la bagarre sont amplifiées dans les deux journaux : le journal du matin comme celui du soir parlent de 18 blessés, dont 3 graves, alors qu'il n'y eut en fait que 9 blessés superficiels et 1 blessé plus grave. De plus, le journal du matin exagère le montant des dégâts matériels : "ils ont entièrement démoli la voiture d'un estivant allemand". Le dommage causé fut estimé par un expert à 274,18 NF ; le véhicule, une Simca grand large, valait à l'époque 25 fois ce devis de réparation.

Par ailleurs, la rédaction, employant le mot vague de "personnes", laisse supposer que les blessés furent exclusivement des passants ou des estivants alors que (à l'exception d'un habitant de la localité), il ne s'agissait que des membres des bandes rivales.

..../



IV - L'analyse du contenu des articles consacrés à ces deux affaires et des autres articles que les deux journaux considérés ont publiés sur des faits de ce genre durant l'été 1959, révèle clairement l'objectif qu'ils ont voulu atteindre et fait apparaître les moyens qu'ils ont utilisés.

Les deux quotidiens ont présenté, du 1er juillet au 1er octobre, dix sept affaires. Si l'on mesure la surface globale occupée par leur relation, en la comparant à celle des années précédentes sous les mêmes rubriques, si l'on mesure la mise en valeur des documents, en employant par exemple la méthode de Kayser (1) qui tient compte du numéro de la page, de la place de la colonne et du tirage : colonnage, hauteur, surface, caractères, on se rend compte ^{qu'une} de la masse d'information très importante ^{celle} consacrée à cette campagne.

L'examen de la mise en page et de la présentation des articles montre également comment les deux journaux se sont appliqués à donner à l'histoire des Blousons un grand retentissement, à frapper l'imagination du lecteur, à susciter dans l'opinion à l'égard des "Blousons Noirs" un sentiment collectif d'intérêt, d'indignation et de crainte.

Titre, répétition, reprise d'un article de la page à l'autre, vocabulaire chargé d'évocation, toutes les ressources de la technique journalistique sont utilisées à cette fin.

.../

(1) Kayser, in Etudes de Presse n° 20-21, 1959.

Les exemples abondent ; en voici un, significatif : Dans le quotidien du Soir, le 11 août, sous un premier titre : "Du Finistère aux Alpes-Maritimes", on lit les sous-titres suivants : "20 Blousonnets saccagent. "Trente Blousons Noirs armés...", "Trois tricheurs pillent...", "11 adolescents arrêtés..."

Ces descriptions fantaisistes établies à partir de faits réels, déformés et amplifiés, les commentaires d'apparence sérieuse présentés sous forme d'articles de fond, qui emploient au besoin la terminologie judiciaire et policière, voire même des termes scientifiques, vont construire un personnage typique : le Blouson dangereux :

Agé de 14 à 20 ans, le "Blouson Noir" est toujours en groupe, en uniforme ; il est débraillé et sale, insolent et agressif. Il s'attaque aux paisibles passants, avec des armes terribles : barres de fer, poing américain, nerf de boeuf, pistolet à eau de javel, ceinturon avec ou sans clous, martinet plombé, chaîne de bicyclette.

→ La campagne des Blousons a présenté la violence comme étant la forme principale de délinquance chez les jeunes. Sur les 17 affaires examinées, 14, soit plus de 82 %, concernent des manifestations de violence. Cet échantillon n'est pas représentatif de la réalité : une enquête menée par le (Institut de Recherche de l'Éducation Sexuelle) Centre de Vaucresson au cours des mois de Juin et Juillet 1960 (387 affaires

.../

montre que seulement 8 % des infractions commises en groupe par les mineurs sont des agressions et actes de violence, alors que 65 % de ces délits sont dirigés contre la propriété. D'autre part une étude comparative de la Presse (considérant pour les deux mêmes journaux le 2^e semestre 1952 et le 2^e semestre 1954) fait ressortir l'absence quasi totale de relations d'infractions commises en groupe durant ces périodes (2 affaires en 1952, 4 en 1954).

*
* *

(V) Quoiqu'il en soit, le personnage stéréotypé du Blouson 1959 est créé. Le terme prendra un sens générique, symbolique.

Il représentera la délinquance dans ce qu'elle a d'inquiétant pour les honnêtes gens et la Presse n'hésitera pas à s'en servir pour décrire tous les actes de délinquance, commis par des jeunes - ou des adultes.

Le même journal du Soir nous parle, le 10 août 1959, de "Germaine, 'blouson noir' de 64 ans, interdite de séjour jusqu'en 1'an de grâce 2141" et, en sous titre : "Elle vole des sacs à main depuis l'âge de dix-sept ans et vient de récolter une 39^e condamnation".

..../

➔ Mais c'est aux jeunes que la Presse réserve habituellement l'appellation de "Blousons" et elle en fait, depuis 1959, un usage constant dans la relation des faits criminels qui presque toujours concernent de jeunes adultes, majeurs pénaux. Plusieurs affaires ont eu la vedette en 1962 comme celles de Saint-Germain des Prés (assassinat d'un passant), de Lyon (meurtre d'un lycéen : J.C. Ravel) et d'Epinal (affaire des Blousons dorés), d'autres encore. Je ne les rappelle que pour insister sur le fait que la grande Presse a poursuivi sa campagne et a continué à donner au phénomène la représentation construite en 1959.

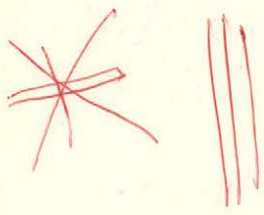
Voici une dernière citation qui illustre bien la continuité de son action. Le 5 décembre 1962, sous le sigle "Graine de violence à Lyon", le Journal du Soir titre : "Un Blouson Noir s'acharne sur le lycéen qui avait osé le regarder en face" et raconte un acte de violence commis sur un jeune lycéen^(en) (évoquant implicitement le meurtre de J.C. Ravel) : "Sans un mot, sans un geste d'avertissement, avec une sorte de furie froide, démoniaque, le grand se jeta sur le petit. - Comme un loup...".

Pour en terminer avec la Presse, je me bornerai à appeler votre attention sur ce que peut être l'ampleur de la diffusion par les journaux. Le tirage annuel des périodiques français atteint 6.519.775.000 exemplaires (1959) ; le tirage journalier des quotidiens français 12.306.000 ; la lecture du journal absorbe 13.000.000 heures dans la population française (1).

..../

(1) Pucheu, in Le journal, les mythes et les hommes - 1962.

- Mais la nouvelle rapportée dans le journal est encore diffusée par la radio, elle parait sur l'écran de la Télévision. Cette information ^(à plusieurs dimensions) multipliée prend une importance d'autant plus grande que les temps libres que la population consacre aux informations augmentent constamment.



Ainsi peut s'expliquer, d'abord par la Presse, puis par l'ensemble des grands moyens de diffusion, la rapidité avec laquelle le mythe "Blousons" s'est développé et consolidé.

Mais il ne se serait peut-être pas fixé aussi facilement si l'opinion n'avait pas été depuis un certain temps préparée à l'accepter.



Depuis longtemps l'opinion était sensibilisée au problème de la délinquance juvénile et, depuis vingt ans, on lui en avait beaucoup parlé. Elle avait, autrefois, vibré à la campagne contre les bagnes d'enfants. Elle avait, par la suite, applaudi à la réforme de l'Education Surveillée. Mais les résultats obtenus ne l'avaient pas pleinement satisfaite ; la recrudescence de la criminalité dans la période d'après-guerre l'avait laissée inquiète, et perplexe sur les nouvelles méthodes de rééducation. A l'image de l'enfant délinquant victime du milieu familial tendait à se substituer celle d'un garnement profitant de la faiblesse des parents. Un retour à la manière forte était réclamé, même par des ^{éducateurs} pédagogues ; on trouve des échos de cette tendance jusque dans les Congrès de ~~Villeurbanne~~ spécialistes.

..../



✱

Effrayée par la délinquance, l'opinion était préoccupée par la Jeunesse. Or la description des "Blousons" par la Presse est venue s'insérer dans une représentation collective de la Jeunesse que ^{la grande information} les mass-media, le cinéma surtout, avaient édifiée. Représentation différente pour les jeunes et pour les adultes ; la jeunesse projetant ses problèmes et admirant ses modèles, prenait la conscience de son univers ; les adultes, regardant la jeunesse à travers le prisme de l'asocialité, que le cinéma n'avait cessé de représenter, s'en faisait une image inquiète. Ce climat, ce malaise, était favorable à l'édification du mythe : Le personnage du "Blouson" est très photogénique et il symbolise dans sa quintessence, le "mal de la jeunesse".

En face de cette représentation grossie, déformée, ambiguë de la délinquance juvénile, quelle attitude adopter ? Comment briser le mythe ? Comment amener la presse et les autres grands moyens d'information à une relation des faits plus proche de la réalité. Enorme et difficile problème que je vais maintenant évoquer dans la dernière partie de mon exposé.

→ 2^e Partie

2^e partie
La prévention de la délinquance
et la grande information

Lorsqu'on aborde le problème de la prévention de la délinquance juvénile dans le cadre de ~~l'information~~ ^(de masse) l'information il y a un préalable que l'on ne peut éluder, c'est la question de l'influence des grands moyens de diffusion sur la délinquance. Je la poserai (A) avant d'examiner s'il est possible d'agir sur eux (B) et de les utiliser (C) à des fins éducatives.

A | Si l'influence des grands moyens d'information sur la mentalité et le comportement des jeunes est certaine, nous ne sommes pas, en l'état de nos connaissances, capables d'apprécier quels peuvent être leurs effets pathologiques. Des études tentent à entreprendre dans ce domaine et elles apparaissent très difficiles à deux égards : il faut connaître les mécanismes d'émission des différents moyens de masse ; il faut établir une dissonance entre les différentes manifestations d'adaptation. Les recherches à ce sujet sont très rares et limitées ;

La difficulté de parvenir à une connaissance
précise des effets des grands moyens d'information
 tient non seulement à leur complexité et à leur
différenciation, mais aussi à ce que nous com-
 mençons seulement à être engagés dans le processus
 de mutation, de telle sorte que les recherches sont
 constamment menacées d'être dépassées par l'évé-
 nement. D'autre part les générations sont affectés
 à des degrés divers. Les adultes (les plus de 50 ans !)
 ont été protégés durant leur jeunesse ~~1940~~ et leur
 culture de base s'est édifiée dans le cadre de
 l'éducation traditionnelle, transmise par le langage
 et l'écriture. Les jeunes qui, aujourd'hui, ont
 entre 15 et 20 ans sont profondément marqués par
 le radio et le cinéma, mais (en France du moins)
 peu marqués par le ~~cinéma~~ la télévision. Ceux de 1980 baignent
 tout complètement dans un monde nouveau,
 monde de l'image, du message transmis par les
 ondes, de la chanson et de la musique sur disque.

Donc des études sont nécessaires sur le plan
 général de l'influence de la grande information et
 sur le plan particulier, qui nous intéresse ici,

de l'adaptation juvénile ; or l'étude des
corrélatifs possibles entre l'usage que les jeunes
font du cinéma par exemple et leur délinquance
n'a fourni aucun résultat significatif.

Sous cette réserve générale d'ignorance, voici
ce que, devant l'expérience et du bon
sens, l'on peut avancer :

- 1/ Il faudrait bien sûr examiner les effets de
chacun des grands moyens d'information, par le cinéma,
le journal, l'illustré, la radio, la télévision agissant
chacun dans son cadre et selon ses mécanismes :
L'image filmique exerce les la même influence sur
l'enfant au cinéma et à la télévision, sa "situation"
devant l'écran n'est pas la même ; au cinéma le
seul fait de se trouver, avec une foule inconnue, dans
une salle obscure est un élément en soi - la
presse - la grande presse, les magazines, les journaux
pour enfants posent d'autres problèmes que je ne puis
faute de temps évoquer - Le disque d'ailleurs encore.

- 2/ Me tenant au niveau le plus général de
la grande information, qu'elle soit filmique,
scripturale ou musicale, je crois qu'il
ya une ^{première} source certaine de danger pour les

Tous moyens audio-
visuels

Enfants et les adolescents, c'est l'usage excessif
qui ~~se~~ est fait. Le jeune dont la fréquentation ciné-
matographique est très élevée est bien à bien "visé"
par certain types d'images et par certain types
de Conduites ~~comportements~~, de sorte qu'il est plus sensible, plus
réceptif que les autres enfants à l'action pathologique de
Certains films; l'abus de télévision présente des
inconvenients pour les enfants, que ~~ce~~ beaucoup de
parents ~~font~~ ^{perçoivent} d'eux mêmes ---

- 3/ Un problème qui sera toujours débattu est celui
des bons et des mauvais films, des bons et des mauvais
journalismes pour enfants. Les critères différents par les critères
- critère Cinématographique, critère de la femme plasticien
avec films etc... sont, bien entendu, discutés; ce
sont - en gros - la violence, l'immoralité, l'horreur,
la négligence et la bêtise. Ces films et ces publica-
tions exploitent les sentiments les plus bas de la
clientèle; les producteurs de films et les éditeurs
merchandisés disent à nous donnez ce
qu'on nous demande!

- 4/ Le cinéma a aussi par une longue série de
films cultivés systématiquement l'asocialité.
Les films de gangsters sont danseurs pour les jeunes
non seulement parce qu'ils constituent ^{parfois} ~~constituent~~ un
véritable enseignement par l'image, mais encore
parce que le criminel ou le dévoyé est souvent
présenté dans un aspect sympathique; lorsque le

Personnage est de qualité il a valeur de modèle

Le cinéma, qui a été le premier grand créateur de modèles (on sait l'influence qu'a eue Jean Deau sur les jeunes de la génération), a offert au cours des dernières années des modèles jeunes à la jeunesse, au moment même où celle-ci se détournait des modèles proposés par l'adulte. Il est raisonnable de penser que cette série de jeunes dévoyés, révoltés, lyriques ou oisifs que des films ^{à succès} et d'une valeur certaine ont présentés ces derniers temps ont exercé une influence notable sur la jeunesse, ~~surtout~~ ~~sur~~ d'abord sur un grand nombre de jeunes ?

- 5/ C'est évidemment sur les enfants et les adolescents dont la personnalité est le plus perturbée ou la plus fragile, chez ceux qui ont le moins de défense parce qu'ils ne sont pas protégés par le groupe familial, par l'école et les autres structures sociales →

~~et de la culture
de la société~~

~~Profilé qui se caractérise par des défauts et des
Cristallités qui assurent le groupe familial, et le rôle~~

que les effets pathologiques des grands moyens et l'informa-
tion peuvent s'exercer le plus dangereusement.

Les inadaptés sociaux : caractériels, débilés,
déficients de toute sorte, enfants abandonnés ou
netunes de la carence parentale constituent une
masse de plusieurs centaines de milliers d'enfants et
d'adolescents qui ont besoin, à tous égards, d'une
protection renforcée. C'est parmi les jeunes inadaptés
(des enquêtes l'indiquent) que la fréquentation auto-
matographique est la plus élevée, ce sont les adoles-
cents les plus perturbés, les plus désorientés, ou à
qui le couple parental et l'environnement ² offre
n'offrent plus
le ~~plus~~ ^{meilleur} ~~des~~ modèles valables qui peuvent être
poursuivis à en rechercher parmi les héros insolites,
anticonformistes, sociaux et criminels.

B Il faut donc (cela est nécessaire et
légitime ~~en dépit des principes de la liberté~~
à la liberté de l'Art)
~~d'expression et de la réaction artistique que~~
~~l'on ne peut trop vouloir d'une façon abusive)~~
Il faut agir sur les grands moyens d'informa-
tion dans l'intérêt des jeunes : dont le

(de la jeunesse) (26)
Les familles mais aussi l'état ont la charge.

Elles comment agir sur la grande information ?
Il ne faut pas se dissimuler la très grande difficulté
de la tâche.

1/ Il ne me est pas possible, sans un simple exposé,
de vous décrire le ~~meilleur~~ ^{systeme} des contrôles. Elles
vous savez que la censure a une place limitée
dans notre ~~systeme juridique~~ pays :

- La presse est libre et elle ne peut subir
de contrôle préventif (~~sauf en cas de grave~~
~~trouble grave~~), la ripression ne peut s'exercer
qu'a posteriori dans les cas et les conditions
expressément prévus par la loi pénale, par
exemple dans ~~certains~~ l'hypothèse d'outrage aux bonnes
mœurs

- Une loi de 1949 a organisé un contrôle, ~~parti-~~
~~ment efficace~~, des journaux et illustrés pour
enfants et, en même temps, un contrôle "de
publications de toute nature qui présentent un
danger pour la jeunesse en raison de leur caractère
licencieux ou pornographique, ou de la place faite
au crime" » (une commission regroupe les ministres de la Justice)

- Seul le cinéma est soumis à la censure
préalable, exercée par une Commission de
Contrôle regroupe au près du Ministère de l'Information

~~2~~ La Radio et la télévision et aut, en

France, des organismes d'Etat, le contrôle des programmes est un contrôle interne exercé par des Comités spécialisés placés auprès du Directeur g. de la R.T.F. et sous la Tutelle du Ministre -

→ J'ai long temps fait partie de la Commission de Contrôle des Films, je participe encore aujour d'hui aux travaux de la Commission de la Presse pour enfants, qui siège auprès de la Direction, et je puis vous dire que tous les efforts d'amélioration des Contrôles - qui soulèvent aussitôt des tempêtes de protestations - n'arriveront jamais à faire de la Censure un instrument satisfaisant de protection de la Jeunesse, au regard de la masse des informations qu'elle reçoit, la masse, la diversité des informations, l'évolution de leurs techniques d'émission rendent de plus en plus ^(malaisée) difficile ~~de donner des rapports~~ l'application de réglementations adéquates. La presse pour enfants me paraît le domaine où les résultats les plus nets ont été obtenus; la Censure Cinéma : photographique n'a jamais pu s'opposer qu'aux abus les plus grossiers, ^{ou n'a jamais réussi} ~~à les empêcher~~ ^{à les empêcher} de la ~~Grand presse - la télévision~~

2/ Sans renoncer aux contrôles ^(étatiques) qui restent nécessaires, c'est dans la voie de l'auto-contrôle qu'il faut rechercher des solutions

neuves. L'auto-contrôle comme le contrôle est évidemment contraint, mais il peut être plus profond et plus efficace, parce que exercé au stade de la production; les organisations du cinéma dans certains pays en ont fait la preuve.

Je ne me dissimule pas la difficulté d'amener la Presse, le Cinéma et les autres moyens d'information à accepter un auto-contrôle ^{limitation} dans le dessein de protéger la jeunesse contre la délinquance. Suffisons qu'une telle politique constructive soit engagée. Que fera-t-on?

- Indiquer ce qu'il ne faut pas faire ^{ni déjà} ~~est~~ ~~pas facile~~ ~~de mauvaise~~. J'ai souligné la difficulté du choix des critères et leur relativité - Mais, enfin, il est possible si la presse y consent, d'obtenir qu'elle fasse moins de place au bruis, qu'elle n'étale plus la Violence à la Une. Il n'est pas interdit d'espérer que l'on puisse habituer les Commentateurs et animateurs de programmes de la R.T.F. à présenter des informations sobres, puisées à des sources exactes: La R.F.T. est, si l'on ~~est~~ rappelle, une organisation nationalisée.

Mais demander à la Presse d'informer exactement, de ne pas amplifier est autre affaire ~~extrêmement difficile~~, c'est lui demander de trouver un nouveau style : certains journaux en paraissent capables, d'autres beaucoup moins. C'est demander à certaines publications de disparaître, car elles ne seraient plus viables si elles cessaient de cultiver le sensationnel et le pathologique.

- Mais voici un problème encore plus difficile, infiniment plus difficile. Supposons que la Presse et les autres grands moyens d'information soient disposés à entrer dans le jeu : à traiter le fait criminel avec plus de discrétion et d'objectivité, à effacer l'imagerie "Blousons", à moins parler d'une certaine Jeunesse. Comment vont-ils parler de la Jeunesse ?

La représenteront-ils telle que nous voulons qu'elle soit ? Exalteront-ils le rôle qu'elle doit jouer dans le monde moderne, rôle "à la mesure de sa volonté et de sa force" (1). Mais quel rôle ? Le connaissons-nous et sommes-nous tous d'accord ? Prôneront-ils les vertus : "le goût de l'effort, l'oubli de soi même, la camaraderie et l'amitié... l'imagination, l'esprit d'entreprise, le courage..." (1) (je cite, je cite !). La vertu s'enseigne par l'exemple, d'homme à homme, et elle n'est pas de venue quotidienne...

..../

(1) Message de M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports à la Jeunesse française - 1er janvier 1963.

La mission originale du Journal - et elle reste primordiale - est de nous rapporter les événements, le Bien comme le Mal. Ce que l'on peut raisonnablement souhaiter, c'est que certains journaux cessent d'éclipser toujours le Bien par le Mal. Je citerai un exemple frappant : *Les Concret* :

* Dans l'édition du 30 juillet 1959 d'un journal du Soir, sous un dessin consacré aux "Blousons Noirs", un gros titre se détache : "Aux Sables d'Olonne, des jeunes délinquants en promenade surveillée mettent k.o. 5 estivants avec des gourdins, des tessons de bouteille et des couteaux...". Titre, texte et dessin englobent une surface de 242 cm². Au-dessus de ce document, une dépêche : "André (13 ans) se jette par deux fois à l'eau et sauve un père et sa fille", ne couvre que 23 cm² 04, soit moins de 1/10e de la surface de la précédente communication.

Il ne peut être question, à mon avis, d'instituer un moralisme officiel qui ne serait ni possible, ni efficace ; il faut s'efforcer d'obtenir, par des moyens adéquats, chez tous ceux quels qu'ils soient (pas seulement les journalistes !) qui informent l'opinion, un souci de la vérité, une probité intellectuelle, un sens de la responsabilité personnelle qui manquent trop souvent.

- On est frappé lorsqu'on étudie le problème de la Jeunesse, du vague et de la confusion qui règnent dans les esprits.

..../

Ce qu'il faut, nous dit-on, c'est "amener le monde à retrouver l'image exacte de la Jeunesse, en la ramenant du mythe qu'on a voulu en faire à la réalité qu'elle recouvre" (1). Mais quelle réalité ?

La Jeunesse est une réalité multidimensionnelle. - "Un mot à n'employer qu'au pluriel", remarque Jean Blot. "Il y a, écrit A. Merlaud, un mythe de la Jeunesse... Mais au delà - ou en deçà - de ce mythe, il y a les jeunes, ces "millions de visages" "qui émergent du générique et déroutent nos classifications sommaires. Le mythe n'a pas de visage, les jeunes en ont trop".(2)

Il y a des enfants, des adolescents, des jeunes adultes ; il y a des jeunes normaux et la diversité extrême des handicapés et des inadaptés ; il y a les jeunes ouvrières, les jeunes agricoles, les jeunes étudiantes, etc...

Au lieu de disserter dans l'abstrait de la Jeunesse, mieux vaudrait étudier et présenter concrètement les problèmes des Jeunes. Je pense que, dans cette voie, la Presse et les autres moyens d'information, documentés et soutenus, pourraient faire du travail positif !

..../

(1) Labrousse Bertrand - Les Jeunes dans la Nation - Galop d'essai - Février 1962.

(2) Jeunesse d'Aujourd'hui - page 8 - Editions Fleurus.

Enfin, comment agir par la grande information ?

C/ - L'utilisation des grands moyens d'information à des fins éducatives pose des problèmes nouveaux et difficiles que je ne puis qu'évoquer.

- Il ne paraît d'abord essentiel de ^{rappeler} souligner que, si l'on veut agir par la grande information sur l'inadaptation juvénile, des études préalables sur les effets pathologiques des ^{grands moyens d'information} ~~mass-media~~ sont indispensables, à deux égards : il faut étudier les mécanismes d'édification des différents moyens de masse ; il faut établir une discrimination entre les différentes manifestations d'inadaptation. De tels travaux restent à entreprendre. Je signalerai que le Conseil de l'Europe vient de lancer une enquête sur les rapports des mass-media et de la délinquance des jeunes.

Un second préalable doit être posé, c'est la nécessité d'informer véritablement, sur les problèmes considérés, tous les professionnels de l'information des mass-media. Il faut donner conscience aux journalistes et aux animateurs de la Radio, de la Télévision et même du Disque, qu'ils sont des éducateurs de fait (dont l'influence est énorme) ; dans cette perspective, l'élaboration d'un code de déontologie des professions du journalisme et organismes de formation pour la radio, le cinéma et la télévision serait à envisager.

Il s'en est convenu

Ceci dit,

- L'utilisation des grands moyens d'information pourrait se faire de deux manières :

- 1/ réaliser une ^{intégration plus poussée} des moyens audio-visuel dans l'éducation (problème de donner à l'opinion une meilleure connaissance des phénomènes...)
- 2/ de la délinquance et de l'inadaptation des jeunes, de

1° / l'intégration plus poussée des moyens audio-visuels dans l'éducation en général, dans l'éducation des adolescents en particulier (clubs de jeunes). C'est un secteur où nous pouvons agir directement. Nous pouvons par exemple réaliser des problèmes éducatifs mieux adaptés, soutenir les expériences de cinémas pour enfants, etc... [Il paraît d'ailleurs vraisemblable que cette intégration s'effectuera beaucoup plus facilement lorsque nous disposerons d'éducateurs appartenant à la génération qui a été elle-même formée par ces moyens. La maladresse relative avec laquelle les éducateurs actuels les utilisent tient en partie à ce qu'ils n'ont pas durant leur jeunesse subi leur emprise.]

~~2° / la mise en oeuvre de toutes les ressources ^{de l'information} des mass-media en vue d'une offensive contre le stéréotype "Blouson Noir". Est-il possible de créer un "contre-stéréotype" positif ? L'entreprise est très difficile. Il ne peut s'agir de présenter des "modèles" qui soient le prototype de toutes les vertus. Mais on peut partir de l'image que le "Blouson Noir" a de lui-même, de son insécurité fondamentale, de son angoisse face au monde de l'adulte qui le fait "s'accrocher" obstinément au monde de l'adolescence. Il faut donc nécessairement faire appel aux spécialistes les plus avertis des disciplines psycho-sociales.~~

~~Mais il faut aussi comprendre et accepter la loi de simplification qui régit l'utilisation des "mass-media"; ceci exige de la part de tous ceux qui s'occupent d'éducation un très sérieux effort.~~

② Il est capital de donner à l'ensemble des Citoyens une meilleure conscience de la delinq. juv. et de probl. de la Jeunesse

34
- 76 -

Responsables de l'information
D. ~~Il y a les mass media, mais aussi le public.~~ Le goût du public, mesuré commercialement, inspire, commande le genre des informations. Si certains journaux ont un si fort tirage, c'est qu'ils conviennent à la masse des lecteurs ; si de mauvais films ont du succès, c'est qu'ils plaisent à un assez large public ; si certaines émissions se renouvellent, c'est qu'elles sont demandées par les auditeurs et téléspectateurs ; si, dès l'aube, la chansonnette envahit la ville et la campagne, c'est que beaucoup de Français aiment la chansonnette. L'éducation du public est donc plus importante encore que celle des responsables des mass-media. Je rappellerai encore que, dans une démocratie, le citoyen doit savoir apprécier une information, la discuter, comparer plusieurs informations et se faire, en définitive, une opinion.

Mais nous sommes dans un domaine où le public juge plus avec son cœur qu'avec la raison et où chaque adulte est, aujourd'hui, en face du problème de la Jeunesse, véritablement désorienté.

Je l'ai dit
Ainsi s'explique, par une pré-disposition du public autant que par l'action de la Presse, la naissance du mythe "Blouson", qui associe, ~~je l'ai dit~~, dans la même représentation, la délinquance et le mal de la Jeunesse.

~~J'ai collectionné, dans la Presse, les solutions originales avancées pour résoudre le problème des "Blousons". En voici quelques unes :~~

..../

Jeunesse

Conclusion

4
Je vous l'aim conclure.

J'ai regardé la délinquance des jeunes dans
le Grand Nord de l'information. Elle est
une mille facettes, musique ou la
Jeunesse se cherche, où le monde Adulte essaie
de comprendre la Jeunesse.